

Document TDAG-21/20-F

3 mai 2021

Original: anglais

Directrice du Bureau de développement des télécommunications

Examen de la présence régionale de l'UIT

Résumé:

Le présent document contient un rapport sur l'état d'avancement des travaux menés concernant l'examen de la présence régionale de l'UIT.

Suite à donner:

Le GCDT est invité à prendre note du présent document.

Références:

Documents [C20/74](#) et [C20/75](#)

Contact:	Nom/Organisation/Entité:	M. Stephen Bereaux, Adjoint à la Directrice, Bureau de développement des télécommunications
	Numéro de téléphone:	+41 22 730 5131
	Courriel:	stephen.bereaux@itu.int

Examen de la présence régionale de l'UIT

Présentation au GCDT-21

3 mai 2021



Aperçu

- 1. Rappel**
- 2. Résumé du rapport de PWC**
- 3. Examen mené par le Groupe ad hoc**



Rappel

- ❑ Par sa Décision 616, le Conseil a chargé le SG de faire appel aux services d'un cabinet de conseil en gestion externe indépendant, chargé de procéder à un examen de la présence régionale de l'UIT, conformément au cahier des charges annexé à cette Décision.
- ❑ PwC a été choisi dans le cadre d'un appel d'offres et a commencé ses travaux en novembre 2019.
- ❑ Cet examen a nécessité de rassembler des données qualitatives et quantitatives, de consulter les parties prenantes (plus d'une centaine d'entretiens avec des parties prenantes internes et extérieures, dont 63 États Membres) et de combiner différentes méthodes d'analyse.
- ❑ PwC a remis son rapport final au SG en juillet 2020.
- ❑ Le rapport de PwC a été présenté à la seconde Consultation virtuelle des Conseillers (VCC-2) en novembre 2020 dans le [Document C20/74](#).
- ❑ Une note du Secrétariat sur le rapport de PwC a en outre été présentée à la VCC-2 dans le [Document C20/75](#).
- ❑ Le Conseil a confié l'examen des recommandations formulées par PwC au GTC-FHR.



Résumé du rapport de PwC

- ❑ Les conclusions de PwC sont classées par domaine ayant des incidences sur la capacité des bureaux régionaux de mener à bien la mission de l'UIT.
- ❑ Les recommandations de PwC sont réparties en six grandes catégories:
 - Principes directeurs
 - Positionnement stratégique
 - Critères à appliquer pour décider de l'ouverture ou de la suppression d'un bureau hors siège
 - Planification intégrée et gestion de l'efficacité
 - Processus d'appui
 - Futur modèle de fourniture de la présence régionale
- ❑ Le plan d'action de PwC comprend quatre axes de mise en œuvre, divisés en 15 recommandations et 50 mesures d'appui.
- ❑ PwC propose un calendrier de mise en œuvre sur trois ans.
- ❑ PwC appuie une révision du modèle qui aboutirait à la simplification de la structure dans les régions, avec un modèle comprenant uniquement des bureaux de zone appuyés par un bureau de la présence régionale au siège de l'UIT.



Résumé du rapport de PwC

Principales conclusions de PwC – Parties 2, 3 et 4

- Résumé de l'avis de PwC sur l'état actuel de la présence régionale de l'UIT
- Sur la base d'un processus associant une analyse documentaire et des entretiens
- Faits vérifiés par le Secrétariat

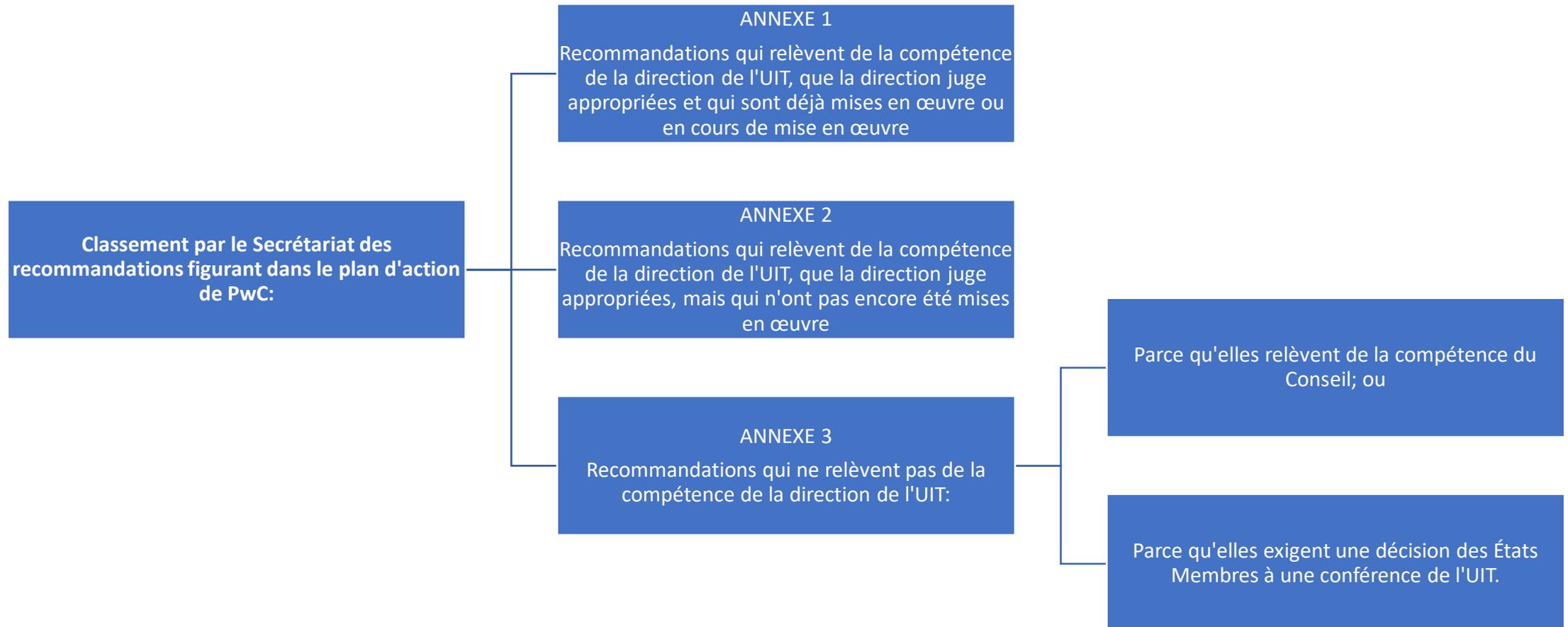
Futur modèle – Partie 6

- Principes directeurs applicables à la présence régionale de l'UIT
- Rôle et positionnement futurs pour la présence régionale de l'UIT
- Objectifs et gestion de l'efficacité
- Processus et procédures internes
- Modèle d'exécution

Plan d'action – Partie 7

- Feuille de route en 3 phases (période de mise en oeuvre de 3 ans)
- 4 composantes fonctionnelles
- 15 axes de mise en oeuvre
- 50 recommandations
- Proposition sans incidence sur le plan du financement

Résumé du rapport de PwC



Examen mené par le Groupe ad hoc

- ❑ À sa réunion des 25 et 26 janvier 2021 ([CWGFHR12/17](#)) , le GTC-FHR a créé un Groupe ad hoc chargé:
 - d'examiner et d'analyser les recommandations figurant dans le rapport de PwC, qui est présenté par le Secrétariat général dans le Document C20/74;
 - d'analyser les incidences financières possibles des différentes options pour optimiser la structure de la présence régionale de l'UIT;
 - de formuler des recommandations sur l'optimisation de la structure de la présence régionale et sur les méthodes et les approches pour améliorer l'efficacité de cette présence et de soumettre ces recommandations à la prochaine réunion du GTC-FHR.

- ❑ Le Groupe ad hoc s'est réuni le [15 février 2021](#) et le [20 avril 2021](#)
 - Il a examiné le résumé des recommandations de PwC soumis par le Secrétariat, y compris les trois Annexes ([Document CWG-FHR-AH-RegPres-1/4](#)).
 - Il a examiné et approuvé les principes stratégiques pour la présence régionale.
 - Il n'a pas approuvé la réorganisation structurelle de la présence régionale, de sorte que la structure conserverait son organisation actuelle (c'est-à-dire avec des bureaux régionaux et des bureaux de zone).
 - Il est convenu que le Secrétariat devrait poursuivre la mise en oeuvre des recommandations pouvant être mises en oeuvre et faire régulièrement rapport au GTC-FHR sur le statut de toutes les recommandations.

- ❑ Le rapport du Groupe ad hoc sera soumis à la prochaine réunion du GTC-FHR.



Merci

